

CER DU KREUZWEG

Col du KREUZWEG – 67140 Le Hohwald

Pôle protection de l'enfance 67



1. EDITORIAL

Pendant cette année 2023, les CER du KREUZWEG et du CLIMONT ont finalisé et présenté un projet d'établissement unique aux instances de notre association en vue de réunir les deux structures actuelles. Aussi, en octobre 2023, le projet d'établissement du CER d'Alsace a été validé avec la perspective de la fusion administrative de nos deux services. Le CER d'Alsace n'ayant pas encore d'existence officielle, l'année 2024 devrait voir sa reconnaissance administrative.

Au sein de nos CER, les équipes éducatives se sont stabilisées. Au CER du CLIMONT, un unique mouvement est noté. Au CER du KREUZWEG, nous avons enregistré trois départs immédiatement remplacés.

Cette bonne dynamique s'est ressentie au niveau des partenariats mis en place par les équipes des deux CER : Judo de Villé, la SPA de Strasbourg, l'ordre de Malte, la mairie de Bourg-Bruche, l'EHPAD de Scherwiller, la grange aux sabots.

Cela témoigne de l'engagement des professionnels et de leur adhésion à ce qui fait la spécificité de notre accompagnement éducatif basé avant tout sur l'expérience.

Enfin l'année 2023 a vu le CER du KREUZWEG renouer avec son niveau d'activité d'avant COVID et le CER du CLIMONT enregistrer une hausse d'activité de 11 points.

Bien sûr, cette dynamique positive qui témoigne de l'efficacité de l'accompagnement éducatif mis en place dans nos CER, reste toujours fragile. Aussi, je citerai mon prédécesseur en ces mots : « l'équilibre est un déséquilibre permanent » que ce soit dans la gestion du collectif de jeunes ou dans la vie de l'équipe éducative. Il nous revient à chacun de nourrir cette remise en question perpétuelle qui seule permet le mouvement permanent d'amélioration de progression.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

L'ACTIVITE

| Activité | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|
| AGREMENT* | 7 | 7 | 7 | 7 |
| JOURNEES PREVISIONNELLES | 1950 | 1950 | 1950 | 1950 |
| JOURNEES REALISEES | 1572 | 1917 | 1835 | 2039 |
| ECARTS | -378 | -43 | -109 | +89 |
| TAUX D'OCCUPATION | 72,44% | 88,34% | 84,56% | 93,96% |
| NBR DE BENEFICIAIRES | 16 | 16 | 16 | 14 |

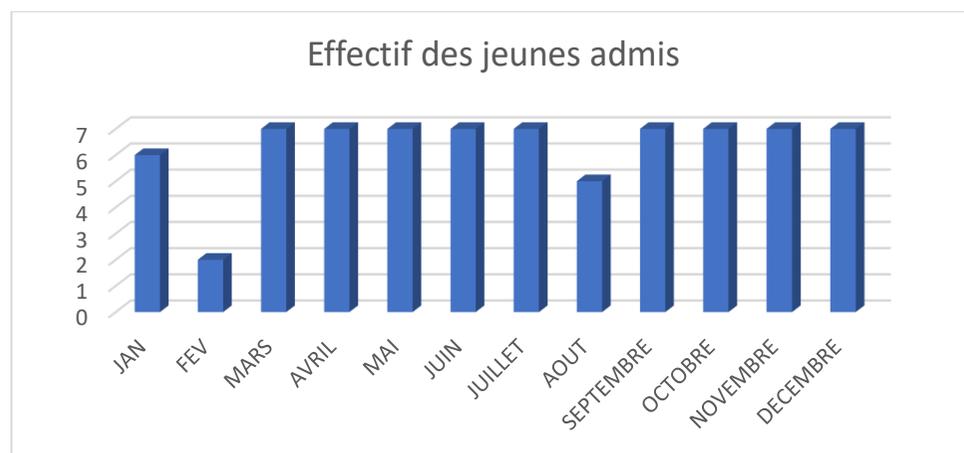
Le CER du KREUZWEG accueille 7 jeunes pour une session de 5 mois, soit de mars à juillet, soit d'août à janvier. La mission du CER a pour objectif de permettre à des jeunes pris dans une spirale délinquante de se ressourcer et de se remobiliser par l'expérience de la rupture.

Le levier éducatif premier du CER repose sur des pratiques sportives qui favorisent le développement personnel, valorisent l'estime de soi et renforcent le goût de l'effort.

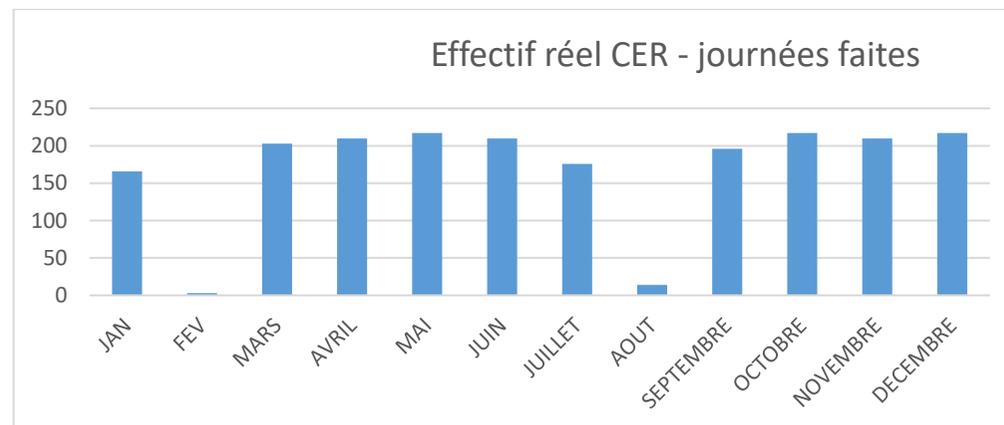
Nous privilégions les demandes provenant du Grand-Est afin de mener un travail éducatif en collaboration avec les familles et garantir un retour à domicile du jeune 4 fois dans la session.

Au cours de l'année 2023, le CER du KREUZWEG a connu une hausse de son activité par rapport à l'année 2022 avec un taux à hauteur de 105 %. Le CER du KREUZWEG a plus que réalisé l'objectif prévisionnel.

Effectif des jeunes admis



Le CER du KREUZWEG a admis 14 jeunes durant l'année 2023. Il est à souligner que tous les jeunes qui ont commencé leur session l'ont finie à l'exception d'un. Il n'y a eu aucun remplacement de mineur au cours des deux sessions de l'année. Seul un mineur, dont l'accompagnement a été très difficile, a fait l'objet d'une mainlevée un mois avant la fin de session. Dans le cadre de ce suivi, les éducateurs ont dû faire face au comportement d'une grande violence du mineur et ont su gérer ses débordements avec professionnalisme et discernement.



Le faible effectif des mois de février et d'août est dû aux périodes d'intersessions du CER (temps de fermeture entre deux sessions).

Il est noté que l'effectif de chacune des sessions a été réalisé dès les premiers jours. Cela témoigne du nombre important de demandes d'admission faites au CER et de la possibilité pour le cadre intermédiaire de constituer un groupe équilibré.

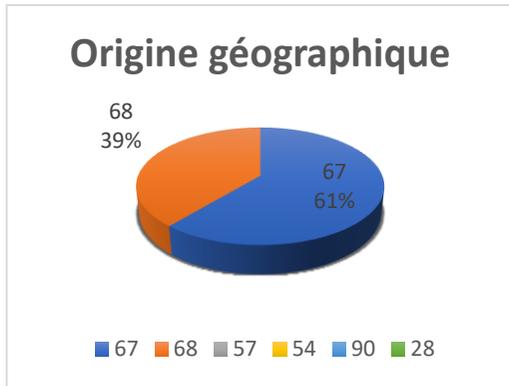
La baisse juin-juillet témoigne du départ du mineur cité dans le paragraphe précédent. Une mainlevée fut obtenue à la fin du mois de juin au regard de son comportement violent. Il fut ensuite réorienté vers le CEF de MULHOUSE.

En dehors de cette période, l'activité sur le CER du KREUZWEG fut complète avec la présence constante de 7 mineurs.

Nous notons une **absence de fugue au cours de l'année**. Cette situation est très encourageante et constitue un signal très positif pour le CER. Nous pouvons en déduire que les mineurs accueillis ont su trouver un intérêt à leur présence et cela témoigne de la qualité de l'accompagnement éducatif dispensé dans notre structure.

Nous soulignons que le profil des mineurs n'a pas varié et certains étaient ancrés dans des problématiques d'errance. L'absence de fugue nous renvoie également à l'importance de la préparation de placements. Leur réussite dépend de la façon dont le jeune dès le départ se projette au CER et dans le sens qu'il y met.

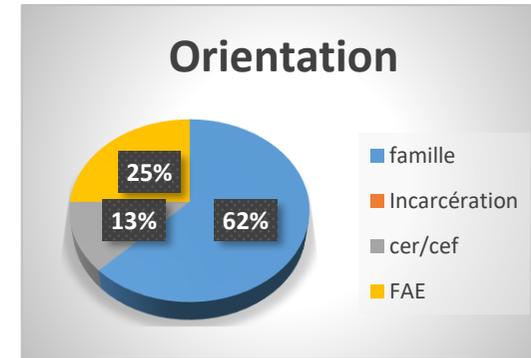
➤ LES ENTRÉES



Concernant l'origine démographique des jeunes admis, les admissions au CER du KREUZWEG pour l'année 2023 ont exclusivement concerné les deux départements alsaciens avec une prépondérance pour le Bas-Rhin du fait des admissions en assistance éducative qui concernent exclusivement ce département. La proximité géographique des admissions nous permet d'effectuer un travail de collaboration efficace et soutenu avec les familles des mineurs accueillis.

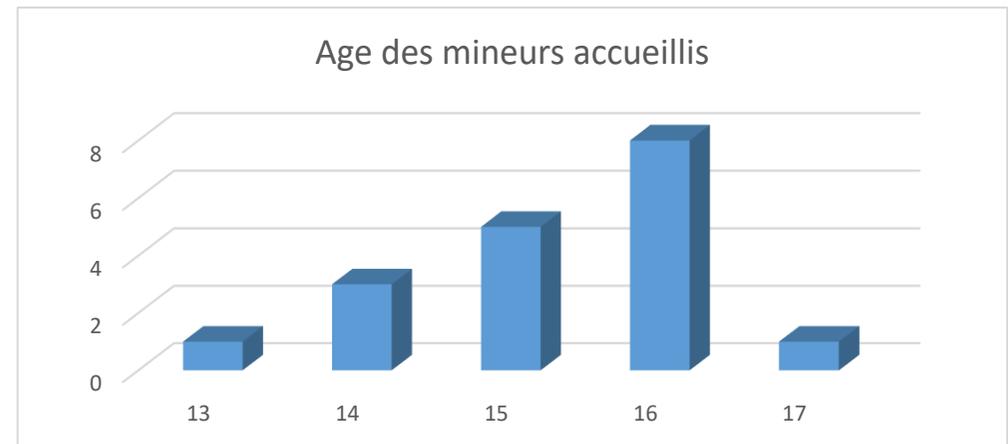


➤ LES SORTIES



Les orientations en 2023 sont en adéquation avec le travail d'accompagnement mené auprès des familles des mineurs. Le travail de prise en compte et de compréhension de la situation pénale, mené durant les cinq mois de CER, crée une nouvelle dynamique que nous exploitons. Ainsi, 62% des jeunes accueillis ont pu retourner en famille avec une reprise de scolarité pour la grande majorité avec l'appui de dispositifs relais ou individualisés adapté aux problématiques des jeunes. D'autres projets, basés sur l'entrée en formation et l'insertion, ont pu être réalisés.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE



| | |
|---------------|------|
| moyenne d'âge | 15,2 |
|---------------|------|

La moyenne d'âge du public en 2023 est de 15.2 ans à l'entrée au CER. Elle reste stable par rapport aux années antérieures.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

Nous avons mené différents projets nouveaux pendant cette année 2023, tandis que nous en avons reconduit d'autres qui se sont pleinement intégrés au rythme des sessions du CER.

- **Santé :**

Le CER du KREUZWEG est devenu non-fumeur depuis mars 2023 avec un accompagnement des mineurs pour gérer leur période de sevrage.

Mise en place d'un nouveau partenariat avec le centre médical d'Obernai. Une visite médicale est organisée au CER en début de session en vue d'acter les suivis médicaux qui seront organisés pendant la session.

- **Culturel :**

Le partenariat avec "le souvenir français" a été reconduit au cours de l'année avec l'organisation de la commémoration de la journée du 8 mai 1945.

En collaboration avec la DRAC, notre atelier fut conduit au cours de l'année 2023 sur le thème de « la découverte du patrimoine alsacien ». Par cette activité, nous avons joint l'aspect artistique à l'aspect culturel.

- **Sportif :**

Il fut mis en place au cours de l'année 2023 un carnet de suivi des activités sportives afin de tracer l'évolution des mineurs dans les disciplines sportives pratiquées au cours de leur placement. C'est un outil d'observation pour l'équipe et de mise en réussite pour le mineur.

Le CER a poursuivi son partenariat de qualité avec la fédération Française d'Alpinisme. Les mineurs accueillis ont pu dans ce cadre participer à une sortie escalade dans les Alpes sous la conduite de professionnels de ce sport.

- **Éducatif :**

En collaboration avec l'agence CAPTA, le CER fut le sujet du Film « dans nos voix ». Cette expérience a été très porteuse à la fois pour l'équipe éducative et pour les jeunes.

La dynamique en termes de projet s'est également exprimée à travers la mise en place d'un partenariat avec la banque alimentaire du Bas-Rhin, avec la SPA de Strasbourg et avec l'organisation d'un projet humanitaire en vue d'envoyer des vêtements vers des associations caritatives au Sénégal.

La Protection judiciaire de la jeunesse a animé l' « Expo 13-18 » à destination de nos deux : le CER du CLIMONT et du KREUZWEG.

Le passage du CFG – Certificat de Formation Générale - en partenariat avec l'éducation nationale fut une réussite : onze jeunes sur douze ont été diplômés.

Concernant la réhabilitation du CER du KREUZWEG, une première estimation chiffrée nous a été adressée. Au regard de son coût, l'association s'oriente vers un déménagement du site.

3.2. Travail avec les familles

Le travail avec les familles est construit sur la base de relations régulières entre l'éducateur référent et la famille du mineur, que ce soit par téléphone ou par l'organisation de visites à domicile. Afin de favoriser les regards croisés sur la problématique et la situation, l'éducateur référent de projet construit le projet personnalisé du jeune en collaboration avec l'éducateur référent de groupe.

3.3. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'utilisateur

Au cours de l'année 2023 fut mis en place un carnet de liaison qui permet une traçabilité de l'accompagnement éducatif réalisé au CER et garantit une meilleure coordination du parcours du jeune au sein de notre structure et pour son orientation post-CER.

3.4. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat

Les STEMOS : les éducateurs de MO suivent, tout au long du placement, le déroulement et l'évolution du mineur lors de rencontres que nous voudrions régulières (synthèses, visites, démarches).

Les entreprises de la vallée : dans le cadre du projet d'établissement, une période de stage est prévue pour chaque mineur accueilli. Aussi, des relations de confiance se sont créées avec les patrons des entreprises environnantes qui accueillent les mineurs en stage de découverte.

L'Éducation nationale : une convention a été signée en juillet 2019 finançant une intervention de 4h hebdomadaire par des enseignants diplômés et qui se poursuit depuis

La gendarmerie : des rencontres de sensibilisation et les contacts réguliers favorisent le travail des différents services.

Les services de santé avec le Pôle médical du Kirchberg et la pharmacie du Kirchberg : chaque mineur passe une visite médicale dans les deux semaines qui suivent son arrivée. À l'issue de cette visite médicale, le médecin nous aiguille sur les démarches importantes à entamer (dentiste, radiographie, suivi kiné etc..). Cette visite se fait au sein même du CER, ce qui garantit les échanges et favorise une relation de confiance.

L'association « grains de folie » encadre et accompagne des activités extérieures autour de la randonnée pédestre en montagne.

Judo Club du VAL DE VILLE qui initie les jeunes au judo et valorise leur expérience par le passage d'une ceinture en fin de session. La pratique du judo est un vecteur de diffusion des valeurs éducatives auprès des jeunes placés au CER : le respect des règles, le respect de l'adversaire, la valorisation de l'estime de soi, et l'effort récompensés par la reconnaissance du professeur.

L'olympique Schiltigheim, association sportive qui encadre les séances hebdomadaires pour l'initiation à la lutte gréco-romaine.

Un partenariat avec la faculté de sport de Strasbourg, les étudiants et étudiantes interviennent sur une période de deux semaines chaque session. Ils organisent et encadrent des activités sportives sous le regard et le contrôle des éducateurs du Centre.

Les communes avoisinantes pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers liés à la gestion des espaces verts, et pour certains d'entre eux pour réaliser les travaux d'intérêt général ordonnés par la justice.

La SPA de Strasbourg, qui nous permet de venir travailler, promener, nettoyer et caresser les animaux tous les vendredis matin par petit groupe.

« Atelier Photo/culturel », par l'association conceptualis.me. Partenariat pleinement intégré à la vie du CER, est un véritable support d'observation pour tenter d'analyser et de comprendre la problématique et la clinique de chaque jeune placé au CER. Financé par le pôle santé de la PJJ, cet atelier est à ce jour un support éducatif majeur dans l'accompagnement des jeunes.

« Le souvenir français », association d'anciens combattants, ce partenariat nous permet de travailler le rapport des jeunes à la citoyenneté autour d'actions manuelles comme le nettoyage et l'entretien de lieux de commémoration.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le CER du KREUZWEG poursuit sa démarche d'amélioration continue de la qualité à travers la mise en œuvre du plan d'action redéfini en juillet 2022.

Plusieurs axes ont été travaillés au cours de l'année :

- ✓ Mise en place d'un carnet de suivi des activités sportives afin de valoriser le travail fait par le mineur et de permettre une meilleure observation pour l'équipe éducative.

- ✓ Amélioration du suivi scolaire. En concertation avec les professeurs intervenants au CER un bilan écrit de fin de session a été formalisé afin de mieux tracer l'évolution du mineur au sein du CER sur la question de la scolarité.
- ✓ Afin d'améliorer l'accueil des nouveaux salariés, le cadre intermédiaire organise une journée dédiée à la présentation de la structure, au projet d'établissement et au règlement de fonctionnement.
- ✓ La psychologue de notre centre organise tous les lundis un point clinique autour d'une réflexion sur une problématique spécifique amenée par un membre de l'équipe.

Plusieurs formations ont été organisées en vue d'améliorer la prise en charge de l'équipe éducative. Ci-dessous le tableau récapitulatif des formations de l'année 2023 au CER Kreuzweg :

| <i>Programmation</i> | <i>Nombre de salarié concernés</i> | <i>Intitulé</i> |
|--------------------------------------|------------------------------------|---|
| Au cours de l'année | 10 | GAP |
| Mars 2023 | 8 | Le lien dans la relation éducative |
| Mars 2023 | 8 | Formation sur CJPM (code de la justice des mineurs) |
| De juin à sept 2023 | 14 | Formation cohésion d'équipe |
| Décembre 2023 | 5 | Conduite sur glace |
| Mars 2023 | 8 | CEGI PLANNING |
| D'avril à juin 2023 | 11 | MS QUALITE |
| Au cours de l'année | 2 | VAE Educateur spécialisé |
| 1^{er} trimestre 2023 | 1 | Formation tuteur de stage |

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

| | TOTAL | Encadrement | Administratif | Educatif | Para médical | Médical | Services Généraux |
|------------------|--------------|-------------|---------------|--------------|--------------|-------------|-------------------|
| CDI | 12,50 | 1,50 | 0,50 | 10,00 | 0,50 | 0,00 | 0,00 |
| CDD temporaire | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| CDD remplacement | 1,00 | 0,00 | 0,00 | 1,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrat aidé | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Maitre | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL | 13,50 | 1,50 | 0,50 | 11,00 | 0,50 | 0,00 | 0,00 |

L'équipe du CER s'est stabilisée malgré trois départs en 2023 mais remplacés immédiatement. L'équipe est engagée dans une formation continue par les formations collectives dispensées au cours de l'année et par les formations individuelles encouragées par l'équipe de direction. À ce jour, 3 éducateurs sont inscrits dans des formations pour évoluer vers des postes d'encadrement. Le CER accompagne cette évolution et encourage cette montée en compétences des éducateurs.

Le recours aux intervenants extérieur fut exceptionnel au cours de l'année 2023 et n'a concerné que les remplacements d'urgence en vue d'éviter des infractions à la législation du travail.

Le fait marquant de l'année fut l'arrêt maladie de longue durée de notre secrétaire qui a profondément impacté le travail administratif de notre centre. De plus, l'octroi par la protection judiciaire de la jeunesse d'un poste à mi-temps sur la mission de secrétariat pour le CER CLIMONT a permis d'alléger la charge de travail de notre secrétaire actuelle et de fluidifier ses missions.

La dynamique est restée très bonne au cours de l'année 2023 et nous notons le retour d'un ancien éducateur qui a réintégré le CER après avoir démissionné il y a 1 an et demi.

Nous notons, toutefois, des difficultés de recrutement concernant l'embauche d'éducatrices. Aujourd'hui, l'équipe éducative du CER du KREUZWEG est essentiellement masculine (9 éducateurs/1 éducatrice) et nous ne réceptionnons que peu de candidatures féminines.

L'embauche de stagiaire s'avère également difficile avec un nombre très restreint, voire nul, de candidatures.

6. CONCLUSION

L'évolution du CER au cours de l'année 2023 fut très positive que ce soit concernant l'activité de notre centre (104%), les ressources humaines avec une équipe complète et un nombre d'arrêts maladie très faible, notre dynamique partenariale très vivante et surtout un nombre de fugues nul au cours de l'année.

Nous insistons sur cette dernière donnée puisqu'elle témoigne de la qualité et du sens de la prise en charge éducative dispensée au sein du CER du KREUZWEG.

En conclusion, j'évoquerai pour cette année 2024 la nécessité de poursuivre dans l'élan de l'année écoulée et d'envisager avec sérénité les projets de déménagement de notre structure vers un site approprié à la réalisation de notre accompagnement éducatif.

